



## CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2 - Test de travail à pied-

Nom du candidat : .....

Session CEP du ..... à .....

Région : .....

Capacité évaluée : Etre capable d'effectuer le travail d'un cheval, ou poney, tiré au sort, sur le plat : à la longe, ou aux longues rênes, ou en liberté.

Le candidat travaille le cheval ou poney, préalablement détendu, aux trois allures en incluant des transitions et changements de direction.

<b>Conditions d'évaluation</b> (une opération parmi celles ci)	<b>Réalisation</b> (une opération parmi celles ci)	<b>Avis du jury</b>
Travail à la longe sur le plat		<div style="font-size: 2em; font-weight: bold;">Acquis</div> <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; margin-top: 20px;">Non Acquis</div>
Travail aux longues sur le plat		
Travail en liberté sur le plat		
<b>Critères d'évaluation</b>		
Réglage et utilisation des harnachement et enrênements	Favorable Défavorable	
Qualité de la réalisation (justesse du geste)	Favorable Défavorable	
Correction des exercices (attitude, locomotion)	Favorable Défavorable	
Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal)	Favorable Défavorable	
Respect de la sécurité	Favorable Défavorable	

Signatures des membres du jury :